

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°056 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE
N°2022-009/PRES/TRANS DU 19
SEPTEMBRE 2022 PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE
L'ACCORD DE PRET N°2021/080/PC BF
2022 06 00, CONCLU LE 06 AVRIL 2022 A
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO
ET LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT (BOAD), POUR LE
FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DU
PROJET DE CONSTRUCTION DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL
OUAGADOUGOU- DONSIN**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par le député **Marc Bertin GANSONRE**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 02 août de 11 heures 15 minutes à 11 heures 40 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2022-009/PRES-TRANS du 19 septembre 2022 portant autorisation de ratification de l'Accord de Prêt n°2021 080/PC BF 2022 06 00, conclu le 06 avril 2022 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de Développement (BOAD), pour le financement complémentaire du Projet de construction de l'Aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

Auparavant, le député Marc Bertin GANSONRE a été désigné comme rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le lundi 24 juillet et le mardi 1^{er} août 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député Souleymane OUEDRAOGO ;
- la Commission du développement durable (CDD), par le député Aboubacar KABRE.

L'ordre du jour a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Roland SOMDA, Ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière. Il était assisté de ses collaborateurs et d'un représentant du Ministère de la Justice, des Droits humains et des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- justification économique du projet ;
- objectifs de développement du projet ;
- résultats attendus ;
- rentabilité économique du projet ;
- présentation technique du projet ;
- impact environnemental et social ;
- composante, coût et plan de financement de la phase 1 du projet ;
- prêt BOAD.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui ont porté sur :

- le sort réservé à l'actuel Aéroport international de Ouagadougou ;
- les inquiétudes liées à la réalisation complète du présent projet ;
- les éclaircissements sur la démarche qui a permis d'aboutir aux différents taux de rentabilité économique ;
- l'articulation du prêt BOAD de 16 milliards avec les 41 autres milliards provenant du même bailleur ;
- la nécessité d'actualiser les données annoncées dans la conclusion de l'exposé des motifs ;
- les difficultés ayant occasionné le retard dans la réalisation du projet ;
- la nécessité de construire maintenant la deuxième piste d'atterrissage au lieu d'attendre 2040 ;
- le taux de réalisation actuel du projet ;
- la date exacte de mise en exploitation de l'ouvrage ;
- l'actualisation des études d'impact environnemental et social dans le cadre du présent projet ;
- les dispositions à prendre pour prévenir les problèmes éventuels de sécurité et de sûreté des activités aéronautiques ;
- le niveau de traitement de la plainte déposée par les travailleurs de l'aéronautique sur la concession de la gestion de l'Aéroport ;

- les raisons de la concession de ce secteur aussi stratégique à des partenaires étrangers ;
- la justification de la révision de la part contributive de l'Etat burkinabè ;
- les difficultés rencontrées dans la réalisation du projet au regard de l'instabilité au niveau de la direction ;
- l'implication du Burkina Faso dans la réalisation de l'étude de faisabilité du présent projet, faite par la Banque mondiale ;
- le traitement réservé aux sites sacrés situés dans l'espace couvert par le projet de construction de l'Aéroport de Donsin ;
- les raisons de la chute d'une dalle, sur le chantier de l'Aéroport de Donsin, et ayant causé des pertes en vies humaines, le 30 décembre 2022.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification de la présente ordonnance permettra d'améliorer la compétitivité du transport aérien burkinabè et de développer les zones d'influence de l'Aéroport.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 02 août 2023

Le Président

Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur

Marc Bertin GANSORE

**LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	1 ^{er} Secrétaire
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
5.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
6.	DIALLO Ousmane	PP	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES
DE LA COMMISSION A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	ABSENT/ ABSENT EXCUSE
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	2 ^e Secrétaire	Absent excusé
2.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre	Absent
3.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Absent
4.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre	Absent
5.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Absent
6.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Absent
7.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Absent
8.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre	Absent

**LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/ZAMPALEGRE Aïcha	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Secrétaire
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	TAPSOBA Clément	Stagiaire